



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 12 décembre 2017

À la une

L'enquête « [Cadre de vie et sécurité](#) » (CVS) est conduite chaque année, depuis 2007, par l'**Institut national de la statistique et des études économiques** (INSEE), en partenariat étroit avec l'**Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale** (ONDRP). Depuis sa création en 2014, le **Service statistique ministériel de la sécurité intérieure** (SSMSI) est associé au pilotage, à la conception et à l'exploitation de cette enquête. L'objectif de l'enquête dite de « victimation » est de compter et de décrire les infractions (les violences sexuelles notamment) dont sont victimes les ménages et les individus. [L'étude rendue publique le 7 décembre par le ministère de l'Intérieur](#) montre qu'environ 222 000 adultes sont victimes chaque année de violences sexuelles et rappelle que les femmes sont, et de loin (83 %, soit 184 000), les premières victimes des viols, tentatives de viol et attouchements sexuels. L'enquête montre également la faiblesse du nombre de faits rapportés à la justice, puisque seule une victime sur douze porte plainte. Le SSMSI relève que dans deux cas sur trois, les victimes connaissaient personnellement leur agresseur. Dans 30 % de l'ensemble des cas, il s'agit du conjoint ou de l'ex-conjoint. Dans 9 % des cas, les victimes désignent comme auteur une personne du cercle familial (parent, beau-parent, grand-parent, oncle, etc.). « *Les agressions sexuelles, notamment celles subies au sein de la cellule familiale, restent des violences encore taboues aujourd'hui, ce qui rend la mesure du phénomène particulièrement délicate* », commente l'étude.



Action gouvernementale

« *La plus grande qualité du président ? Je dirais son épouse...* ». Après l'entretien avec **Brut** (veille du 5 décembre), c'est au tour de **Speech** de réaliser un entretien, parfois décalé, sans tabou, et toujours avec humour, avec la secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes. [Retrouver la « Speech Interview » de Marlène Schiappa](#). Pendant ce temps le **Tour de France de l'égalité**, lancé le 4 octobre 2017 dernier par Edouard PHILIPPE et Marlène SCHIAPPA, se poursuit et s'exporte désormais à l'international. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a invité les postes diplomatiques français à se faire les relais du TDFE à travers des ateliers de discussion et d'échanges autour de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ils sont destinés aux interlocuteurs et partenaires étrangers du ministère mais aussi à tous les Français de l'étranger souhaitant s'exprimer sur cette question. [Rendez-vous sur la rubrique dédiée du site du ministère des Affaires étrangères](#). Par ailleurs, alors que le secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes s'est engagé dans la **quatrième saison du sport au féminin** (veille du 5 décembre), signalons deux initiatives concernant le sport au féminin mises en ligne sur notre site dans le cadre du Tour de France de l'égalité. Dominique CROCHU œuvre pour [une meilleure visibilité médiatique des femmes de sport](#) par la médiatisation des compétitions sportives féminines. Claire GERMAIN, entraîneuse de l'équipe féminine du Mans FC s'engage également pour une plus grande visibilité des femmes dans le sport et [le développement de la place des femmes dans le sport](#).



Parlement

Une proposition de loi [visant à créer une présomption irréfutable d'absence de consentement pour les mineurs de moins de quinze ans ayant eu des relations sexuelles](#) a été déposée à l'**Assemblée nationale** le 6 décembre par Jean-Louis MASSON et plusieurs de ses collègues, et renvoyée à la commission des lois.

Une proposition de loi [visant à étendre à trente ans le délai de prescription des actes de pédophilie](#) a été déposée à l'**Assemblée nationale** le 6 décembre par Sébastien HUYGHE et plusieurs de ses collègues, et renvoyée à la commission des lois.

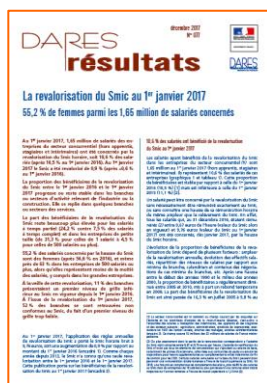
International

« *Les droits des femmes en matière d'IVG et de contraception sont bafoués dans certains États européens* ». Dans son rapport publié cette semaine, « [Santé et droits sexuels et reproductifs des femmes en Europe](#) », le Commissaire aux droits de l'Homme, Nils MUIZNIEKS, alerte même sur une régression dans une quinzaine de pays en matière de droits sexuels et reproductifs des femmes. Le Commissaire aux droits de l'Homme du **Conseil de l'Europe** adresse 54 recommandations aux États membres pour les aider à remplir leurs obligations et à répondre à « *la nécessité urgente* ». Parmi les recommandations : assurer à toutes les femmes l'accès à un avortement légal et sûr, à une éducation sexuelle complète, veiller au respect du consentement et des décisions éclairés, et leur garantir l'accès à des recours effectifs contre les atteintes à leurs droits sexuels et reproductifs.



Études et statistiques

Après les premiers résultats de l'enquête Virage parus en 2016 sur les violences sexuelles (synthèse du 25 novembre 2016), l'**Institut national d'études démographiques (INED)** publie un **Populations & Sociétés** (n° 550, décembre 2017) titré « [Les violences dans les espaces publics touchent surtout les jeunes femmes des grandes villes](#) ». Selon l'INED, « *les femmes sont majoritaires parmi les victimes de violences à caractères sexuelles et sexistes dans l'espace public dans les 12 derniers mois : drague importune (15 % des femmes et 2 % des hommes) ; harcèlement et atteintes sexuelles (5 % des femmes contre 2 % des hommes) et de violences sexuelles (15 500 femmes contre 4 000 hommes). Les hommes, en revanche, sont majoritaires parmi les victimes de violences physiques (4 % des hommes contre 1 % des femmes) et d'insultes (6 % des hommes contre 4 % des femmes)* ».



La **Direction de l'animation, de la recherche, des études et de statistiques (DARES)** consacre le numéro 77 décembre 2017 de DARES Résultats à la « [La revalorisation du Smic au 1^{er} janvier 2017](#) ». Selon l'étude, « au 1^{er} janvier 2017, 1,65 million de salariés des entreprises du secteur concurrentiel (hors apprentis, stagiaires et intérimaires) ont été concernés par la revalorisation du Smic horaire, soit 10,6 % des salariés (après 10,5 % au 1^{er} janvier 2016) ». Dans une partie intitulée « 55,2 % de femmes parmi les bénéficiaires de la revalorisation », la DARES note en particulier que « 55,2 % des salariés concernés par la hausse du Smic sont des femmes (après 56,6 % en 2016), et même près de 63 % dans les entreprises de 500 salariés ou plus, alors qu'elles représentent moins de la moitié des salariés, y compris dans les grandes entreprises ».

Conseil supérieur de l'audiovisuel

Le **Conseil supérieur de l'audiovisuel** (CSA) travaille avec les annonceurs et les publicitaires à une charte pour lutter contre les stéréotypes sexistes dans les publicités télévisées, a-t-on appris le 7 décembre. Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE, membre du collège du CSA chargée des droits des femmes, a expliqué à **l'Agence France Presse** (AFP) avoir proposé aux représentants des annonceurs et des agences de publicité la création d'une telle charte, dont le principe a été accepté. Cette démarche fait suite à la publication d'une étude du CSA sur les décalages et les stéréotypes persistant dans [l'image des femmes dans la publicité télévisée](#) (veille du 3 novembre).

Associations

« [Stop aux stéréotypes sexistes véhiculés par les jouets](#) » : en cette période de fêtes de fin d'année, Osez le féminisme ! et les Chiennes de Garde s'associent pour la troisième fois pour une grande campagne nationale contre les stéréotypes sexistes véhiculés par l'univers des jouets pour enfants. Les deux associations demandent aux fabricants et aux magasins qu'ils abandonnent leur ségrégation sexuée.

MARRE
DU ROSE !

Articles de presse, création d'un collectif, « Sauvons la BMD ! », pétition recueillant des milliers de signatures, nombreux courriers envoyés à la mairie de Paris : le 4 décembre, face à la mobilisation, la ville a renoncé à son projet de « déménagement » de la [Bibliothèque Marguerite Durand](#) (veilles des 8, 25 août, 18 septembre, 2 octobre et 30 novembre). Plusieurs associations et syndicats comme **Les effronté-e-s** ou la **CGT** s'en sont félicités dans des communiqués.

Parutions

Des questions à la une des derniers magazines féministes reçus : « *Comment regarderons-nous, avec les années et le sage recul qu'elles nous apporteront, la vague de libération de la parole des femmes qui a submergé le monde ces dernières semaines ?* », se demande **Causette** (#84 décembre 2017). « Le stérilet hormonal : contraception ou poison ? », se questionne **Axelle** (#204 décembre 2017). « Comment sortir de la prostitution ? », s'interroge **Prostitution et Société** (#193 juillet-sept. 2017). Signalons enfin, [la mise en ligne sur un blog dédié des premiers numéros](#) de **Casse-Rôles**, journal féministe et libertaire. Un premier numéro est sorti en août, le deuxième le 1^{er} novembre, et le troisième est prévu le 1^{er} février 2018.



Agenda

Les femmes en situation de handicap sont confrontées à des discriminations parce qu'elles sont femmes, parce qu'elles sont handicapées mais également à des discriminations spécifiques parce qu'elles sont femmes et handicapées. Dans le cadre de la semaine parisienne de lutte contre les discriminations, le **Défenseur des droits** organise une table ronde - débat sur « [L'emploi des femmes en situation de handicap](#) » **mercredi 13 décembre** à partir de 18 heures à la Maison des associations du 19^e arrondissement. [Pour s'inscrire à l'évènement c'est ici.](#)

Le **Centre national de la fonction publique territoriale** (CNFPT) organise un stage intitulé « [Le budget : un outil pour agir en faveur de l'égalité femmes-hommes](#) »

les lundi 8 et mardi 9 janvier 2018 à Paris. Deux objectifs : « *Se sensibiliser, s'informer et s'outiller pour l'intégration de la dimension de genre dans le cycle budgétaire, visant l'égalité femmes-hommes dans la conception et la ventilation des budgets au sein des services internes et du service public. Donner les moyens aux responsables financiers d'intégrer concrètement les réalités différenciées des femmes et des hommes, des filles et des garçons, lors de la conception, de l'exécution et de l'évaluation des politiques publiques, de manière à ce qu'elles ne pénalisent aucun des deux sexes* ». Profitons-en pour signaler que le **CNFPT**

vient de lancer dans ses e-communautés une [e-communauté « diversité/égalité »](#) pour toutes celles et tous ceux qui veulent s'informer et échanger sur l'action publique locale.



Depuis plusieurs années, les **services de l'État en Ile-de-France** et le **Conseil régional** se mobilisent pour lutter contre les violences faites aux femmes. La concertation engagée au premier semestre 2017 avec les services de l'État, les collectivités territoriales et les associations de terrain a permis de décliner le 5^e plan interministériel de mobilisation et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes (2017-2019) au niveau régional. La signature de ce nouveau plan, qui en présentera les objectifs et actions, aura lieu le **vendredi 15 décembre** à la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Revue de presse

WEINSTEIN – Pour couronner une séquence médiatique exceptionnelle, « *Les briseuses de silence* » sont à la une du **Time** du 6 décembre pour le traditionnel numéro annuel désignant « la personne de l'année ». On signalera encore des retombées. **Le Figaro** du 1^{er} décembre signalait une « *grande purge dans le monde des médias et de la technologie* » aux États-Unis. Le site de **L'Express** annonçait le 4 décembre que la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique VIDAL, souhaitait « *la création de cellules d'écoute et d'accueil dans chaque université pour les femmes victimes de harcèlement ou de sexisme, d'ici à la rentrée prochaine* ». La mesure devrait faire l'objet d'une circulaire du ministère. Dans **Le Monde** du 8 décembre, on apprend que, selon une recherche universitaire étatsunienne en économie, le harcèlement peut déterminer l'orientation des étudiantes. **Le Monde** qui continue son énorme travail d'enquête dans toutes les strates de la société française. Le quotidien se penche sur le harcèlement dans le cinéma français (« *Machisme, sexisme : silence, on tourne* », 10 décembre). Le 6 décembre, sous le titre « *Quels moyens pour les droits des femmes ?* », **L'Humanité** prolonge le débat en donnant la parole à Suzy ROJTMAN porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes (« *L'égalité femmes-hommes mérite mieux que ça !* »), Christiane MARTY, de la Fondation Copernic (« *L'urgence d'une politique volontariste* ») et Caroline DE HAAS, militante féministe bien connue (« *Passer des textes à la réalité* »). Le quotidien communiste publie également une tribune de Francis VELAIN, ingénieur, qui évoque l'« *articulation émancipatrice des luttes féministes et de la lutte des classes* ». **Libération** du 7 décembre revient sur l'enquête publiée par l'**INED** (lire page 2) et le harcèlement de rue, « *une plaie de grande ampleur* ». Le journal estime qu'en Belgique, la loi que la France souhaite imiter a eu des « *effets limités* » (synthèses des 23 septembre 2013, 12 mai et 3 octobre 2014).



LAÏCITÉ – Sous le titre « [Laïcité : Marlène Schiappa brise le silence du gouvernement](#) », **Marianne** souligne le 8 décembre sur son site que, « *honorée ce vendredi soir par les francs-maçons du Grand Orient de France* (veille du 5 décembre), la « *militante laïque et féministe* » *Marlène Schiappa n'a pas craint d'appeler au « combat politique » pour défendre la laïcité menacée par la montée du communautarisme* ».

SALAIRES – **Le Monde** du 2 décembre consacrait sa une et plusieurs pages à « *comment se fabriquent les inégalités hommes-femmes* » en matière de salaires. Alors que dans une tribune titrée « *En matière d'égalité femmes-hommes, l'État ne donne pas l'exemple* », des énarques soulignent que « *les élèves de l'ENA continuent à incarner un modèle que nos concitoyens demandent à voir changer* », l'économiste Anne BORING souligne qu'« *au travail, les inégalités entre hommes et femmes apparaissent dès après l'université* », et que « *le fossé n'est pas dû aux différences de déroulé de la carrière, même si celles-ci aggravent plus tard la situation* ». Selon le journal les cadres masculins gagnent en 2016, 12 % de plus que leurs homologues féminines. Par ailleurs « *ce différentiel se retrouve dans tous les secteurs, même dans les professions les plus féminisées* ».

OIT – Dans une dépêche du 5 décembre, l'**Agence France Presse** indique que « *le gouvernement accepte désormais que la future norme de l'organisation internationale du travail (OIT) sur les violences au travail ait une approche spécifique aux femmes* ». « *Un revirement applaudi par la CGT* », souligne l'agence. L'**OIT** prévoit en effet de mettre sur la table une norme sur « [les violences contre les femmes et les hommes dans le monde du travail](#) », lors de sa prochaine conférence internationale, en juin 2018. La France avait d'abord refusé toute approche spécifique des violences fondées sur le genre.

MARINE – « *C'est une grande première* », a annoncé l'**Agence France Presse**. Quatre femmes officiers feront en effet partie de l'équipage du prochain sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) français à partir en patrouille. Le chef d'état-major de la Marine a confirmé le 4 décembre cette décision prise en 2014 (veillées des 22 avril et 19 septembre 2014). L'**AFP** souligne que « *l'armée française compte au total 15 % de femmes dans ses rangs, au quatrième rang mondial en terme de féminisation (...). La Marine française compte 14,7 % de femmes, dont 9 % à la mer* ».

DIEU – Hasard du calendrier éditorial de **Libération**, le 8 décembre, le quotidien consacre son portrait de dernière page à l'historienne Lucetta SCARAFFIA (synthèses des 10 mars 2011, 15 mai 2012, 31 octobre 2013 et 3 novembre 2015), et ses « philosophiques » (par Michaël FÈSSEL) sont intitulées « *Le genre de Dieu* ». Sous le titre « *Lucetta Scaraffia, ex cathedra* », le journal rappelle comment cette historienne et journaliste catholique italienne « *combat la manière dont l'Église traite encore aujourd'hui les femmes* ». Dans sa chronique, le philosophe se questionne : « *Pourquoi ne pas imaginer une théologie féministe qui consisterait à traquer ce qui, dans la masculinisation de Dieu, revient à une divinisation du masculin ?* ». Un premier pas, selon lui, vers l'égalité entre les femmes et les hommes : « *cette dernière demande autre chose qu'une réforme de nos manières de parler et d'écrire : un effort pour penser autrement* »... (Illustration « [La Naissance de Vénus](#) » - détail - de Sandro BOTTICELLI, peint vers 1484-1485 et conservé à la Galerie des Offices à Florence)

